

Recherches sociographiques



José A. PRADES, Jean-Guy VAILLANCOURT et Robert TESSIER (dirs), *Environnement et développement. Questions éthiques et socio-politiques*

Louis Guay

Volume 34, numéro 1, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056760ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056760ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guay, L. (1993). Compte rendu de [José A. PRADES, Jean-Guy VAILLANCOURT et Robert TESSIER (dirs), *Environnement et développement. Questions éthiques et socio-politiques*]. *Recherches sociographiques*, 34(1), 181–184.
<https://doi.org/10.7202/056760ar>

les besoins imaginés se matérialisent dans les modèles existants auxquels il se réfère. Quant au maître d'œuvre, malgré sa capacité traditionnelle d'innover, il demeure relativement tributaire des matériaux et des techniques artisanales du lieu et du moment, c'est-à-dire, en fin de compte, de l'économie. Il est surtout soumis à un processus de mise en place que maîtrisent les travailleurs de la construction et qui intègre leurs opérations sur le chantier.

Cet ouvrage démontre sans l'ombre d'un doute que le faubourg et son architecture constituent par conséquent un véritable système dont on découvre les principales caractéristiques: l'unité organique des parties qui s'emboîtent les unes dans les autres pour former un tout; la logique de ses manifestations structurales et morphologiques répondant à des règles, écrites ou tacites, dictées par le milieu et que connaissent bien l'ensemble des personnes concernées; la finalité de l'ensemble des activités mises en succession afin de produire une architecture qui deviendra spécifique. S'ajoute à ces caractéristiques celle que procurent tous et chacun des acteurs réunis par l'entreprise, soit la vitalité. Dans ce sens la présente recherche ne s'avère pas une simple description architecturale ni une simple production de connaissances nouvelles sur un secteur de l'activité urbaine du XIX^e siècle à Québec, mais elle constitue une contribution à la compréhension plus globale de cette période et de ce milieu. Enfin, l'étude ne se limite pas à présenter l'architecture de faubourg comme le produit d'un système, mais plutôt comme faisant partie d'un système régi par les règles propres aux systèmes vivants. Ainsi, la grande qualité du travail de Hélène BOURQUE réside dans sa contribution aux recherches sur l'écosystème urbain, tant sur le plan de la connaissance que sur celui de la méthodologie.

Pierre S. GUERTIN

*École d'architecture,
Université Laval.*

José A. PRADES, Jean-Guy VAILLANCOURT et Robert TESSIER (dirs), *Environnement et développement. Questions éthiques et socio-politiques*, Montréal, Fides, 1991, 374 p.

L'analyse sociopolitique et éthique de l'environnement a fait un bond important au cours des dernières décennies. Dans le présent ouvrage, une équipe pluridisciplinaire de spécialistes des sciences humaines se penche sur diverses facettes de la question. Plusieurs des textes développent des réflexions éthiques et sociales générales et théoriques, mais une minorité sont orientés vers l'examen des problèmes environnementaux au Québec.

Le Groupe de recherche en éthique environnementale (GRÉE) a produit cet ouvrage, fruit d'une collaboration de chercheurs québécois. Dans un premier chapitre, en partie à caractère méthodologique, José Prades annonce les diverses pistes de recherche que le groupe a suivies. La question de l'éthique environnementale est au centre de la plupart de ces orientations. Ainsi, en s'inspirant de WEBER et DURKHEIM, Prades postule que nous assistons à l'émergence d'un nouvel esprit, l'esprit de l'écologisme, qui surgirait de conditions sociales et intellectuelles particulières. Ce nouvel esprit n'est évidemment pas sans rappeler la thèse de Weber sur l'esprit du capitalisme. Alors que celui-ci établissait un rapport d'affinité entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, les auteurs, Prades et Tessier au premier chef,

se proposent de montrer comment l'esprit de l'écologisme est fondé sur une éthique environnementale qui «renverse l'ordre des priorités de l'esprit du capitalisme et vise l'accomplissement de l'individu par le culte à la solidarité» (p. 20). Or, cette solidarité en train de naître est cybernétique ou communicationnelle (p. 22) et se substitue à la solidarité de type organique ou fonctionnel, caractéristique de l'esprit du capitalisme. La thèse est hardie. Robert TESSIER élaborera, dans un chapitre ultérieur, l'homologie entre le capitalisme et l'écologisme, comme esprit fondant les rapports techniques et économiques que les sociétés entretiennent avec l'environnement.

Le développement durable proposerait une nouvelle conception du développement, manifestation du nouvel esprit. Jean-Philippe WAUB établit la genèse et trace l'évolution du concept de développement durable. D'abord apparu sous le vocable d'«écodéveloppement», il a connu une diffusion remarquable depuis le célèbre rapport BRUNDTLAND. Les gouvernements, les organismes internationaux, les entreprises se sont mis à l'heure du développement durable. Il s'agit d'un paradigme en émergence qui s'appuie sur certaines idées clés, telles que l'équilibre des populations, le maintien du stock des ressources biologiques, la satisfaction des besoins fondamentaux à l'échelle planétaire, le respect de la qualité de l'environnement (p. 66-67). Cet article oublie toutefois deux choses : premièrement qu'une origine plus lointaine du concept de développement durable peut être retracée dans le mouvement pour la conservation des ressources au siècle dernier et, deuxièmement, que le paradigme de développement durable peut être approprié par les porteurs de visions ou d'idéologies différentes.

Ces visions différentes de la protection de l'environnement issues du sentiment d'une crise environnementale, qui s'est affirmé depuis quelques décennies, sont examinées dans des périodiques écologistes québécois par AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT. L'écologisme et l'environnementalisme s'opposent sur plusieurs points : alors que le premier est plus global, radical et véhicule une conception particulière des rapports sociaux et du rôle de la technologie dans la crise environnementale, le second s'inscrit dans la continuité historique et mise sur les innovations technologiques et institutionnelles pour faire face aux défis que pose la dégradation de l'environnement. Les revues écologistes québécoises traduisent cette opposition, en combinant à l'occasion des éléments de l'un et de l'autre.

Luc GAGNON aborde la dimension internationale de l'écologisme. Lui-même militant «vert», il dresse un constat d'échec des écologistes qui se sont peu, ou pas assez, préoccupés de l'aspect international de l'environnement : ils auraient pensé trop localement et, surtout, ils ont négligé quelques grandes menaces à la qualité du milieu, à savoir, l'automobile et l'étalement urbain, grands consommateurs d'espace et d'énergie.

Brigitte DUMAS et Carmen GENDRON examinent le lien qui unit les représentations sociales et les savoirs écologiques exprimés dans trois revues de vulgarisation scientifique québécoises (*Québec Science, Écologie et Franc Nord*). S'appuyant plus particulièrement sur les travaux de MOSCOVICI, elles montrent comment, autour d'objets comme le gaspillage des ressources, la pollution et les déchets, sont organisées et sont communiquées des représentations sociales de l'environnement, de sa dégradation et de sa protection.

Un des aspects nouveaux de la protection de l'environnement est l'ensemble des mécanismes institutionnels mis sur pied pour informer et consulter les citoyens sur les effets de projets de développement. COTNOIR, GARIÉPY et VAILLANCOURT regardent en détail la participation du public à une évaluation environnementale. L'exemple choisi est de portée

limitée — il s'agit d'un tronçon de route et non de la construction d'un grand barrage — mais il révèle des aspects intéressants de ce genre d'expérience. D'abord, bien sûr, les oppositions parmi les populations sont nombreuses. Ensuite, les promoteurs, dans ce cas le ministère des Transports du Québec, malgré les audiences publiques, sont peu sensibles aux avis émis par les opposants, même s'il s'agit des commissaires qui ont dirigé les audiences. Enfin, les audiences publiques peuvent retarder la prise de décision. On est un peu conduit à conclure que certaines audiences ne sont pas le lieu d'apprentissages, mais l'occasion de cristallisation des intérêts et des perspectives de départ. S'il en est toujours ainsi, il va sûrement falloir s'interroger sur le rôle de ce mode de consultation.

Le texte de Gregory BAUM sur la contribution de Karl POLANYI à la compréhension de la crise écologique est remarquable. Polanyi a bien montré comment la société, au siècle dernier, s'est protégée contre l'économie de marché. Il a aussi fait voir que la protection de la nature participe du même mouvement de préservation contre le capitalisme. Baum remet à jour la réflexion de Polanyi et montre qu'elle ouvre des perspectives théoriques sur la protection de l'environnement jusqu'ici peu exploitées.

Une analyse attentive de la thèse de Lynn WHITE sur les fondements judéo-chrétiens de la crise environnementale est proposée par Maurice BOUTIN, qui montre qu'il existe plusieurs « lectures écologiques de la Bible ». L'historien White a défendu l'idée que la religion chrétienne propose une conception de conquête de la nature, qui ne serait pas étrangère aux tensions actuelles exercées sur l'environnement.

D'autres textes sur l'écologie profonde, l'écoféminisme, l'éthique et le Programme des Nations Unies pour l'environnement viennent enrichir un ouvrage qui, par sa diversité et l'étendue de son objet, constitue une contribution remarquable au débat sur l'environnement. Le texte de Pierre DANSEREAU, « La pondération écologique du patrimoine », ne s'intègre pas très bien à l'ensemble.

Malgré tous ses mérites, ce collectif comporte quelques lacunes et suscite des commentaires. La préoccupation éthique qui caractérise l'introduction n'est pas reprise dans tous les articles. L'unité n'est qu'apparente, alors que, dès le début, les rédacteurs annonçaient un vaste programme intégré. Peut-être ne faut-il pas être trop sévère à l'égard d'une équipe qui ne s'est mise au travail en commun que depuis très peu de temps.

Le projet théorique de Prades, Vaillancourt, Tessier et leurs collaborateurs est ambitieux, mais il n'est pas élaboré pleinement. Surtout, je crois qu'il restreint les implications sociales, cognitives, éthiques et institutionnelles des nouvelles attitudes à l'égard de la protection de l'environnement. On propose une certaine vision de l'écologisme comme éthique fondatrice, mais cette attitude comporte bien des variantes. Les préoccupations et les actions environnementales ne m'apparaissent pas se fonder sur une seule et unique attitude morale ou éthique. La diversité des fondements est la règle. Ainsi, d'un point de vue éthique, il y a une grande marge entre l'écologie « profonde » et l'environnementalisme, comme il existe une bonne différence entre ceux et celles qui adhèrent à la protection de l'environnement par utilitarisme et ceux et celles qui défendent les droits de la nature. Sur ce point, le projet vacille : il ne tient pas suffisamment compte de la diversité des valeurs et des représentations de la nature et conclut trop rapidement à l'émergence d'un esprit englobant. Dans la recherche de valeurs nouvelles, il ne cherche pas non plus à explorer les univers symboliques et éthiques non occidentaux, suivant en cela la démarche de certains philosophes de l'environnement.

Si la référence aux thèses de WEBER est stimulante, elle ne va pas sans problèmes. En premier lieu, Weber disposait d'une distance historique pour mener son enquête et tester sa théorie, ce qui ne nous est pas possible. En deuxième lieu, l'éthique protestante, qui a entretenu des rapports privilégiés avec l'esprit du capitalisme, repose sur une vision de l'au-delà et du rapport des humains avec lui. Cette orientation à l'égard de Dieu impose-t-elle un impératif plus solide à la conduite humaine que les « diverses éthiques environnementales » qu'on propose aujourd'hui ? De plus, la thèse wébérienne, si brillante et innovatrice soit-elle, ne va pas sans contestation. Une abondante littérature l'invalide sur des bases à la fois historiques et théoriques. Il est peu fait mention de ces critiques. Le rapport de causalité entre les valeurs et la conduite des affaires économiques reste, ici comme chez Weber, à élucider.

Enfin, l'esprit de l'écologisme délogera-t-il l'esprit du capitalisme ? C'est une question de prospective pleine de pièges, car plusieurs défendent que le capitalisme peut fort bien s'accommoder des contraintes environnementales et peut intégrer à sa logique les problèmes d'épuisement des ressources, de pollution, de protection de la biodiversité, etc.

Une dernière remarque : je reste étonné qu'aucun auteur n'ait parlé des écrits de Murray BOOKCHIN, qui, dans ce domaine de l'écologie sociale et politique, a élaboré une pensée originale, bien avant tout le monde.

Louis GUAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Bernard VACHON (dir.), *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, 1991, 311 p.

Je me suis demandé en parcourant cet ouvrage, où il est amplement question de l'état « agonisant » du milieu rural, s'il ne fallait pas rendre compte, non pas tellement de l'état du monde rural, mais plutôt de celui de la pensée chez ceux et celles qui tentent de saisir ce monde. Autrement dit, comment les auteurs expliquent-ils et comprennent-ils, par exemple, les mutations du monde rural, quels moyens et quelles solutions proposent-ils pour lui redonner la « dignité » qu'il mérite ? Car au-delà des constatations, il est aussi question de préciser les limites imposées par la modernité, de dégonfler quelques grands mythes sur la ruralité et de proposer des savoir-faire qui permettraient aux personnes qui habitent la campagne de repartir sur de nouvelles bases. Mais, pour participer à la recomposition d'une subjectivité allant dans le sens d'une resingularisation du sujet individuel et collectif, il faut d'abord rompre avec les thèmes « surplombants » de la modernité et prendre ses distances par rapport aux discours dominants, et fort ambigus, sur la ruralité. C'est, à mon avis, ce que les auteurs n'arrivent pas toujours à faire. Il me paraissait important de noter ce « petit détail » oublié, question de ne pas perdre de vue que les grands thèmes de la modernité tendent à disparaître pour s'affubler d'ornements fort sympathiques mais parfois illusoire, qu'on retrouve aussi bien dans la bouche des ministres du développement régional que dans celle des intellectuels : développement global et durable, antiproductivisme, diversité des cultures, « agri-culture ».